



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2018

Présents : Mesdames Marie Donat, Camille Rousseau, Lauriane Ranchon, Ameline Diénot, Françoise Gross, Messieurs Robert Cartier, David Monon, Gérard Cote.

Excusés/absents : Christian Ville, Louis Wallaert (pouvoir à Robert Cartier), Jean-Christophe Héry

Secrétaire de séance : Madame GROSS

Secrétaire de mairie : Marion BURGARD

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du 7 décembre 2017
- 2) DM budget 2017 – chapitre 011
- 3) Changements de statut du SIGREDA
- 4) Coupe affouagère
- 5) Contrat Nicolas Millon
- 6) Arrêté Marion Burgard
- 7) Cimetière de Trezanne (délibération 2015/006)
- 8) ENS
- 9) Catastrophe naturelle (tempête ELEANOR) : demande de subvention

Informations - questions diverses :

- 10) Atelier informatique
- 11) Avancement travaux R2+loyer
- 12) Pigeonnier
- 13) Liste d'activités Chantier Jeunes
- 14) Jumelage
- 15) Appel à projet 4/4 Grange Martin
- 16) Eclairage public / logement SDH
- 17) Déneigement
- 18) La ferme Tournesol
- 19) Caution salle des fêtes
- 20) Assurance vitre brisée
- 21) Expo

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 07/12/2017

Vote Pour : 7 Abstention : 0 Contre : 0

2. DM BUDGET 2017 – CHAPITRE 011

Suite à un dépassement du budget au chapitre 011 (Fonctionnement) sur l'exercice 2017 de 1969.01€, une Décision Modificative au budget communal pour couvrir le supplément financier paraît nécessaire pour clôturer l'année 2017. La secrétaire de mairie note qu'un paramétrage du logiciel JVS sera programmé pour que cette situation ne se reproduise pas sur l'exercice 2018.

- + 1969.01 € sur 011 dépenses de fonctionnement
- - 1969.01 € sur 658 charges diverses

Vote Pour : 7 Abstention : 0 Contre : 0

3. CHANGEMENT DE STATUT DU SIGREDA

Monsieur le Maire rappelle que la Loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles) entrée en vigueur en janvier 2014, prévoit une rénovation de la gouvernance en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. A ce titre, la loi crée la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations).

A compter du 1^{er} janvier 2018, cette compétence est attribuée aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à Fiscalité Propre. Cette compétence sera exercée par le SIGREDA après substitution automatique de Grenoble Alpes Métropole et de la Communauté de communes du Trièves pour leurs communes et après un transfert de la Communauté de Communes de la Matheysine.

Vote Pour : 7 Abstention : 0 Contre : 0

Arrivée de Laurianne RANCHON

4. COUPE AFFOUAGERE

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. MANDRON de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à prévoir en 2018 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2018 présenté ci-après

Parcelle	Type de coupe 1	Volume présumé réalisable (m3)	Surf (ha)	Régulée/ Non Régulée	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF ²	Année décidée par le propriétaire ³	Mode de commercialisation prévisionnel			
								Vente publique	Contrat d'approvisionnement	Gré à gré - contrat	Délivrance
30	IRR	500 (400m3 sp+ 100 m3het)	10	oui	2017	2018		X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
14	IRR	250	5	oui	2013	2018		X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18 20 21 22	IRR	60 m3 de hetre	14	oui	2016	2018		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X

Vote Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

¹ Nature de la coupe : AMEL amélioration ; AS sanitaire, EM emprise, IRR irrégulière, RGN Régénération, SF Taillis sous futaie, TS taillis simple, RA Rase

² Année proposée par l'ONF : SUPP pour proposition de suppression de la coupe

³ Année décidée par le propriétaire : à remplir uniquement en cas de changement par rapport à la proposition ONF

5. CONTRAT NICOLAS MILLON

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'employé communal sera en arrêt maladie à partir du 9 février 2018 pour une durée de 45 jours minimum.

M. le Maire propose d'établir une convention de prestation de service avec Mr Nicolas MILLON pour remplacer l'employé communal en tant que prestataire de service.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire :

- à signer la convention de prestation de services avec M. Nicolas MILLON,
- au taux horaire de 20 € TTC
- Durée de 3 mois renouvelable

Vote Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

6. ARRETE MARION BURGARD

Report à un prochain CM

7. CIMETIERE DE TREZANNE (DELIBERATION 2015/006)

M. le Maire rappelle au conseil municipal que les tarifs des concessions dans les cimetières communaux du Bourg et de Trézanne, fixés par délibération du 25 mars 2003, ont été actualisés par délibération le 12 février 2015. Il manque cependant des concessions dans le cimetière de Trezanne

Le conseil municipal, décide de porter à 20 le nombre de concessions dans le cimetière de Trezanne.

Vote Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

8. ENS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention entre le Département de l'Isère et la commune doit être signée prochainement concernant l'intégration de la tufière de Darne et la Serre de Peyraret dans le réseau de l'Espace Naturel Sensible de l'Isère.

Suite à la réunion avec la SAFER du 2 février 2018, Monsieur le Maire propose de faire une nouvelle offre de 25 000€ pour l'achat de la parcelle « Sere de Peyraret ».

Après l'accord du Département de l'Isère pour ce montant pour l'obtention des subventions.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire cette offre aux propriétaires.

Vote Pour : 7 Abstention : 1 Contre : 0

Arrivée d'Ameline DIENOT

9. CATASTROPHE NATURELLE (TEMPETE ELEANOR)

M. le Maire rappelle au conseil municipal que la tempête Eleanor a fait d'importants dégâts dans notre région : coulée de boue sur la RD1075, débordements de ruisseaux et dégâts collatéraux, maisons inondées...

De nombreux travaux doivent être effectués sur la commune.

Monsieur le Maire propose de solliciter des aides auprès du département (via la Maison du Territoire à Mens), des services de l'Etat (via la Préfecture) pour effectuer ces travaux.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire ces demandes de subventions.

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

10. ATELIERS INFORMATIQUES

Suite au constat fait par Françoise Gross dans le cadre du recensement, qu'un grand nombre de personnes n'avait pas accès au numérique pour diverses raisons (pas d'outils informatiques, manque de connaissance et de confiance en Internet, pas de connexion...), et afin de concrétiser la volonté du Conseil Municipal de mettre à disposition des habitants un ordinateur avec un accès à internet, il a été proposé d'organiser des ateliers informatiques pour les seniors.

Ce projet serait porté par le CCAS de Saint Martin de Clelles.

Lauriane Ranchon propose de répondre à l'appel à projet de la Conférence des financeurs "Actions collectives Prévention pour les seniors de plus de 60 ans".

Si la candidature est retenue, l'avantage serait :

- d'avoir les financements nécessaires pour faire intervenir un professionnel pour animer ces formations
- d'élargir le projet à tout le Trièves et ainsi nouer des partenariats avec les acteurs intéressés
- de proposer des services comme un transport partagé pour que les personnes les plus isolées de Saint Martin de Clelles puissent se rendre aux ateliers

Début des « ateliers informatiques » prévus pour septembre 2018

11. AVANCEMENT TRAVAUX R2 + LOYERS

Les travaux pour l'aménagement du deuxième étage avance rapidement (cloison, peinture, carrelage terminés).

Il reste les plinthes à poser, le plancher à poncer et la cuisine à installer.

Le Conseil Municipal est allé constater sur place l'avancement des travaux.

Il est rappelé les critères pour sélectionner les futures locataires :

- * la situation sociale
- * l'ancienneté de la demande
- * favoriser des enfants scolarisés à l'école de Clelles
- * faire preuve de bons sens quant à l'accessibilité (logement au deuxième étage sans ascenseur)
- * à situation équivalente : privilégier les habitants de Saint Martin de Clelles
- * vérification de la solvabilité des personnes (1/3 du salaire)

Il est proposé que le loyer du R2 soit d'un montant de 400€ (+ 100€ de charges prévisionnelles)

12. PIGEONNIER

Le pigeonnier était utilisé comme local par le CPIE. Il est aujourd'hui vacant et cet espace sera libéré pour stocker du matériel communal et l'ancien WC sera libéré et réservé pour les jeunes

13. LISTE D'ACTIVITES CHANTIER JEUNES

Un chantier jeune sera organisé via « Mixage » pendant les vacances d'avril (4 jeunes). Ce chantier s'articulera en 5 demi journée (17h30)

L'aménagement du sentier d'Amélie et le sentier dans les bois (débranchage, entretien paysager) seront proposés.

14. JUMELAGE

A la demande du Monsieur le Maire, un premier contact a été pris (par Eugénie Bella, habitante de Saint Martin de Clelles) avec la ville de Vidra en Espagne (commune de la province de Barcelone, en Catalogne) pour entamer un jumelage.

Situation géographique et démographique similaire à Saint Martin de Clelles (980m d'altitude et 180 habitants).

Quelques pistes : comprendre les organisations, les enjeux, les compétences dans un autre pays européen ...

15. APPEL A PROJET GRANGE MARTIN

La commune se propose de lancer un appel à projets pour faire de cet espace un carrefour ouvert, si possible totalement ou partiellement, aux activités suivantes :

- Commerciales (halle de vente de produits en particulier produits locaux, dépôt (ex pain ou bio panier)...gîte ou petit logement.
- Artisanales : atelier de création mutualisé et vente....
- Associatives : salle ouverte pour les associations locales, bibliothèque, salle de rencontre et de jeux
- Artistiques : atelier de création (résidence), expositions
- Le co-working

Le but est de dynamiser le village et d'offrir à la population locale (village) et du territoire (Trièves) des activités alliant les quatre axes ci-dessus, et permettant ainsi un mixage générationnel, d'activités, et de fonctionnement (bénévoles et professionnelles).

- ⇒ Préparer une réunion publique pour connaître les besoins des administrés
- ⇒ Se rapprocher du service Tourisme de la Communauté de Communes du Trièves.

16. ECLAIRAGE PUBLIC / LOGEMENT SDH

Suite à une plainte d'une administrée, habitant à la Chabannerie, concernant un manque d'éclairage près des logements de la SDH, le conseil décide d'intervenir auprès de la SDH pour résoudre ce problème.

17. DENEIGEMENT

Contactez Valérie Vernisse pour un souci de déneigement à Trezanne (dénéigeuse trop grande pour passer).

18. FERME TOURNESOL

La ferme Tournesol a été encouragée à faire acte de candidature au programme LEADER ASI. L'acceptation d'une candidature LEADER est conditionnée par un cofinancement public. Elle aimerait, que des communes du Trièves participent à ce co-financement.

Elle envisage de proposer un montage qui soit neutre sur le budget des communes.

19. CAUTION SALLE DES FETES

Il sera désormais demandé à toute association souhaitant utiliser la salle des fêtes ou la salle du conseil (même à titre gracieux), une caution de 100 euros pour éviter les désagréments (propreté des locaux, casse...)

20. ASSURANCE VITRE BRISEE

Une vitre a été brisée lors de la location de la salle des fêtes en décembre dernier. L'assurance responsabilité civile de la famille qui a loué ce jour-ci doit être utilisée.

Assurance de la mairie Groupama : 277 euros de franchise

Montant du remplacement du vitrage : 555.60€ TTC

Contactez le service juridique des Maires de l'Isère (AMI).

21. EXPO

Du 24 mars au 4 mai : Exposition de photographies

Vous ne m'êtes pas inconnu.e de Nadine Barbançon, portraits d'hommes et de femmes demandeurs d'asile réalisés dans le cadre de l'accueil bénévole organisé par les membres du CART // Exposition visible à la salle des fêtes

Prochain conseil :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h est levée à 23h15.

Procès-verbal approuvé le/..../2017

CARTIER Robert	
COTE Gérard	
DIENOT Ameline	
DONNAT Marie	
GROSS Françoise	
HERY Jean-Christophe	ABSENT
MONON David	
RANCHON Lauriane	
ROUSSEAUX Camille	
VILLE Christian	ABSENT
WALLAERT Louis	ABSENT